

**HABITAT ET HUMANISME GIRONDE**

**Association Loi 1901**

**Siège Social : 1 cours Saint Louis**  
**33300 BORDEAUX**

**SIRET : 417 970 522 00047**



**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

<b>Exercice clos le 31 décembre 2025</b>
<b>Association HABITAT ET HUMANISME GIRONDE</b>
<b>Ce rapport comporte 4 pages et 21 pages annexées</b>

**ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME GIRONDE**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

A l'Assemblée générale de l'Association HABITAT ET HUMANISME GIRONDE,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association HABITAT ET HUMANISME GIRONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activité et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Artigues près Bordeaux, le 19 mai 2026

**Le Commissaire aux Comptes - GFA AQUITAINE**

**Pierre BON**

Commissaire aux comptes  
Expert-comptable



## BILAN ACTIF

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Frais d'établissement				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, ....				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobs incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 034	2 078	956	45,99
Autres immobilisations corporelles	43 142	52 085	-8 943	-17,17
Immobs corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	174 263	167 213	7 050	4,22
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 850	5 068	782	15,44
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>226 288</b>	<b>226 444</b>	<b>-155</b>	<b>-0,07</b>
Stocks et en-cours				
<b>Créances</b>				
Créances Clients, usagers et comptes rattachés	50 914	40 627	10 287	25,32
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	44 399	103 778	-59 380	-57,22
Partenaires et comptes courants	58 697	24 554	34 143	139,05
Charges constatées d'avance	5 382	4 762	620	13,02
Valeurs mobilières de placement	80 520	268 964	-188 445	-70,06
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	446 960	206 005	240 955	116,97
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>686 871</b>	<b>648 690</b>	<b>38 181</b>	<b>5,89</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>913 160</b>	<b>875 134</b>	<b>38 026</b>	<b>4,35</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

## BILAN PASSIF

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>				
Fonds propres statutaires	3 959	3 959		
Fonds propres complémentaires				
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
<b>Réserves</b>				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	180 564	180 564		
Autres réserves				
Report à nouveau	227 601	224 384	3 217	1,43
Excédent ou déficit de l'exercice	-8 451	3 217	-11 668	-362,70
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>403 672</b>	<b>412 123</b>	<b>-8 451</b>	<b>-2,05</b>
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES (I)</b>	<b>403 672</b>	<b>412 123</b>	<b>-8 451</b>	<b>-2,05</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	247 740	251 499	-3 759	-1,49
<b>TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)</b>	<b>247 740</b>	<b>251 499</b>	<b>-3 759</b>	<b>-1,49</b>
Provisions pour risques	68 800	65 500	3 300	5,04
Provisions pour charges				
<b>TOTAL DES PROVISIONS (III)</b>	<b>68 800</b>	<b>65 500</b>	<b>3 300</b>	<b>5,04</b>
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	22 463	29 503	-7 040	-23,86
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 708	34 282	-1 574	-4,59
Fournisseurs, factures non parvenues	15 125	11 193	3 932	35,13
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	89 319	46 507	42 812	92,05
Personnel et comptes rattachés	31 695	23 417	8 278	35,35
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	243	227	16	7,03
Partenaires et comptes courants	1 395	882	513	58,15
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES (IV)</b>	<b>192 948</b>	<b>146 011</b>	<b>46 936</b>	<b>32,15</b>
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>913 160</b>	<b>875 134</b>	<b>38 026</b>	<b>4,35</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

 Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation</b>				
Cotisations	3 060	3 190	-130	-4,08
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	910 580	857 686	52 894	6,17
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	551 582	588 536	-36 954	-6,28
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	162 948	129 582	33 366	25,75
Mécénats	6 215	1 050	5 165	491,90
Legs, donations et assurances-vie	7 050	4 500	2 550	56,67
Contributions financières	14 832	13 870	962	6,94
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	92 235	90 754	1 481	1,63
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés	3 759	1 231	2 528	205,28
Autres produits	25 583	2 945	22 638	768,76
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 777 844</b>	<b>1 693 344</b>	<b>84 500</b>	<b>4,99</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	1 114 229	1 058 943	55 286	5,22
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	14 170	8 969	5 201	57,98
Salaires	386 061	353 722	32 339	9,14
Cotisations sociales	128 948	116 793	12 155	10,41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	30 716	39 810	-9 095	-22,84
Dotations aux provisions	68 800	65 500	3 300	5,04
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	20 000	23 759	-3 759	-15,82
Autres charges	27 399	30 151	-2 752	-9,13
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 790 323</b>	<b>1 697 648</b>	<b>92 675</b>	<b>5,46</b>
<b>1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-12 479</b>	<b>-4 304</b>	<b>-8 175</b>	<b>-189,92</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

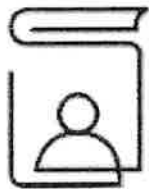
ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	1 563	1 541	22	1,41
Autres intérêts et produits assimilés	2 465	6 604	-4 139	-62,67
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>4 028</b>	<b>8 145</b>	<b>-4 117</b>	<b>-50,55</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>				
<b>2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>4 028</b>	<b>8 145</b>	<b>-4 117</b>	<b>-50,55</b>
<b>3-RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>-8 451</b>	<b>3 841</b>	<b>-12 292</b>	<b>-320,05</b>
Produits exceptionnels (V)		1 164	-1 164	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		1 788	-1 788	-100,00
<b>4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>-623</b>	<b>623</b>	<b>100,00</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>1 781 872</b>	<b>1 702 653</b>	<b>79 219</b>	<b>4,65</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 790 323</b>	<b>1 699 436</b>	<b>90 887</b>	<b>5,35</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-8 451</b>	<b>3 217</b>	<b>-11 668</b>	<b>-362,70</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>				
Dons en nature	18 431	26 402	-7 971	-30,19
Prestations en nature	4 583	818	3 765	460,21
Bénévolat	160 987	149 249	11 738	7,86
<b>TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>184 001</b>	<b>176 469</b>	<b>7 532</b>	<b>4,27</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	23 014	27 220	-4 206	-15,45
Prestations en nature	160 987	149 249	11 738	7,86
Personnel bénévole				
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.</b>	<b>184 001</b>	<b>176 469</b>	<b>7 532</b>	<b>4,27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-8 451</b>	<b>3 217</b>	<b>-11 668</b>	<b>-362,70</b>

ANNEXE

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes



## SOMMAIRE ANNEXE

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Choix
Faits caractéristiques	Produite
Règles et méthodes comptables	Produite
Immobilisations incorporelles et frais d'établissement	Non applicable
Tableau des immobilisations	Produite
Tableau des amortissements	Produite
Dépréciations	Non applicable
Filiales et participations	Non applicable
Crédits-bail	Non applicable
Locations	Non applicable
Etat des stocks	Non applicable
Etat des échéances des créances	Produite
Comptes de régularisation actif	Produite
Tableau de variations des fonds propres	Produite
Suivi des fonds dédiés	Produite
Ecart de réévaluation	Non applicable
Etat des provisions	Produite
Etat des échéances des dettes	Produite
Comptes de régularisation passif	Produite
Engagements	Non applicable
Ventilation des ressources	Non applicable
Dettes garanties par des sûretés réelles	Non applicable
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	Non applicable
Honoraires CAC	Produite
Charges et produits exceptionnels	Non applicable
Les effectifs	Produite
Compte de résultat par origine et destination	Non applicable
Tableau de rapprochement du CR/CROD	Non applicable
Emploi annuel des ressources	Non applicable
Commentaire	Produite

*Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes*

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 913 159,62 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -8 451,31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

### Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Installations techniques	5,00	
Agencement, aménagement		5 À 10
Mobilier	5,00	
Matériel de bureau et info.	4,00	
Matériel de transport	1,00	

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Traitement de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

## CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une provision pour créance douteuse est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

# ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d'exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 141		1 542
Installations générales, agencements et aménagements divers	70 872		5 386
Matériel de transport	2 183		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	47 243		405
<b>TOTAL</b>	<b>122 438</b>		<b>7 333</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Autres participations	167 213		7 050
Prêts et autres immobilisations financières	5 068		1 402
<b>TOTAL</b>	<b>172 280</b>		<b>8 452</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>294 718</b>		<b>15 785</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			3 683	
Inst. générales, agencements et aménag. divers		334	75 924	
Matériel de transport			2 183	
Matériel de bureau, informatique & mobilier		8 097	39 550	
<b>TOTAL</b>		<b>8 431</b>	<b>121 340</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres participations			174 263	
Prêts et autres immobilisations financières		620	5 850	
<b>TOTAL</b>		<b>620</b>	<b>180 113</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 051</b>	<b>301 453</b>	

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Inst. tech., mat. et out. industriels			63	1 565	979	649
Inst. générales, agencs divers			32 694	33 510	21 687	44 516
Matériel de transport			2 183			2 183
Matériel de bureau, informatique			33 335	6 974	12 493	27 816
<b>TOTAL</b>			<b>68 275</b>	<b>42 049</b>	<b>35 159</b>	<b>75 164</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>68 275</b>	<b>42 049</b>	<b>35 159</b>	<b>75 164</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# ETAT DES CRÉANCES

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<b>Actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	5 850		5 850
<b>Actif circulant</b>			
Autres créances clients	66 309	66 309	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	218	218	
Autres impôts, taxes et versements	16 531	16 531	
Groupe et associés (2)	58 476	58 476	
Débiteurs divers	27 650	27 650	
Charges constatées d'avance	7 944	7 944	
<b>TOTAL</b>	<b>182 978</b>	<b>177 129</b>	<b>5 850</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	5 382
<b>TOTAL</b>	<b>5 382</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	29 234
Disponibilités	21 400
<b>TOTAL</b>	<b>50 634</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>					
Fonds propres statutaires	3 959				3 959
<b>Réserves</b>					
Réserves pour projet de l'entité	180 564				180 564
Report à nouveau	224 384		6 434	3 217	227 601
Excédent ou déficit de l'exercice	3 217		-8 451	3 217	-8 451
<b>TOTAL</b>	<b>412 123</b>		<b>-2 017</b>	<b>6 434</b>	<b>403 672</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

	Montant N	Montant N-1
Sur dons manuels	20 000	23 759
<b>TOTAL</b>	<b>20 000</b>	<b>23 759</b>

*Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes*

## ETAT DES PROVISIONS

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Autres provisions pour risques et charges	316 999	88 800	69 259	336 540
<b>TOTAL</b>	<b>316 999</b>	<b>88 800</b>	<b>69 259</b>	<b>336 540</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
Sur comptes clients	26 735	15 395	26 735	15 395
<b>TOTAL</b>	<b>26 735</b>	<b>15 395</b>	<b>26 735</b>	<b>15 395</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>343 734</b>	<b>104 195</b>	<b>95 994</b>	<b>351 935</b>
Dont dotations & reprises d'exploitation		104 195	95 994	

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# ETAT DES PROVISIONS

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risque et charge a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 68 800 € contre 65 500 € l'année dernière :

- Provision pour remise en état des logements MSF : 5 000 €
- Provision pour remise en état des logements IML : 23 100 €
- Provision pour remise en état des logements ML : 27 500 €
- Provision pour remise en état des logements LS : 13 200 €

	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Autres provisions pour risques et charges	316 999	88 800	69 259		336 540
<b>TOTAL</b>	<b>316 999</b>	<b>88 800</b>	<b>69 259</b>		<b>336 540</b>
Dont dotations & reprises d'exploitation		104 195	95 994		

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

## ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	22 463	22 463		
Fournisseurs et comptes rattachés	47 833	47 833		
Personnel et comptes rattachés	31 695	31 695		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	50 111	50 111		
Autres impôts et taxes assimilées	39 208	39 208		
Groupes et associés (2)	1 395	1 395		
Autres dettes	243	243		
<b>TOTAL</b>	<b>192 948</b>	<b>192 948</b>		

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 125
Dettes fiscales et sociales	45 870
Autres dettes	243
<b>TOTAL</b>	<b>61 238</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes



# HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE*

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés au Commissaire aux Comptes sont de 4 900 €.

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# LES EFFECTIFS

ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

## RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les dirigeants ne sont pas rémunérés et exercent leur fonction bénévolement.

## EFFECTIFS

- L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite
- Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite
- Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

	31/12/2025	31/12/2024
Ingénieurs et cadres	1,00	
Agents de maîtrise	2,00	2,00
Employés et techniciens	8,00	8,00
Alternants	3,00	3,00
<b>PERSONNEL SALARIÉ</b>	<b>14,00</b>	<b>13,00</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

## COMMENTAIRE

*ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE*

**Du 01/01/2025 au 31/12/2025**

### CHIFFRAGE BENEVOLAT

Le nombre des bénévoles est de 78 sur cet exercice et reste inchangé par rapport à l'an dernier.

Le bénévolat de l'exercice a été évalué à 160 987 € sur une base de 8632 heures déclarées par les bénévoles à un taux indiqué par la Fédération Habitat Humanisme soit 18,65 €.

**Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes**

